

Inventaire et retombées des systèmes d'échange de proximité au Québec

Manon Boulianne et Yvan Comeau

2012

Faits saillants

- L'enquête statistique a été menée en 2008 sous un mode partenarial auprès de 389 adhérents à 12 systèmes d'échange de proximité (SEP) québécois ; à cela s'ajoutent des entretiens téléphoniques avec les responsables sur les caractéristiques de leur SEP ;
- La condition socioéconomique des adhérents ainsi que leur niveau d'implication dans le réseau modulent l'appréciation des SEP et de leurs retombées ;
- La qualité d'organisation d'un réseau intervient dans l'appréciation qu'en font les adhérents.

Résumé

Cette recherche partenariale a misé sur un questionnaire afin de connaître le profil des adhérents aux SEP, leurs motivations, le lien d'usage avec le système, leur degré de satisfaction et les retombées perçues sur les plans économique, social et environnemental. Les auteurs de l'étude définissent les SEP dans les termes suivants : « des organisations de l'économie sociale et solidaire favorisant l'échange multilatéral selon une logique réciprocaire et possédant une dimension économique (elles permettent l'échange de biens et services) et une dimension sociale (elles créent du lien social) » (Boulianne et Comeau, 2012, p. 3).

Les grandes lignes du profil type des utilisateurs sont :

- les trois quarts sont des femmes ;
- l'âge moyen est de 45 ans avec une surreprésentation des 25-34 ans et des 55-64 ans par rapport à la moyenne québécoise ;
- le niveau de scolarité est généralement plus élevé que la moyenne québécoise ;
- le revenu moyen est cependant plus faible (30 % gagnent moins de 10 000 \$ par année) ;
- la proportion de personnes vivant seules est beaucoup plus élevée que la moyenne québécoise (p. 35-40).

En ce qui a trait aux avantages attendus de la mise en place et de l'animation d'un SEP, les entrevues avec 14 responsables de réseaux ont permis de déterminer les objectifs qui apparaissent au Tableau 7.

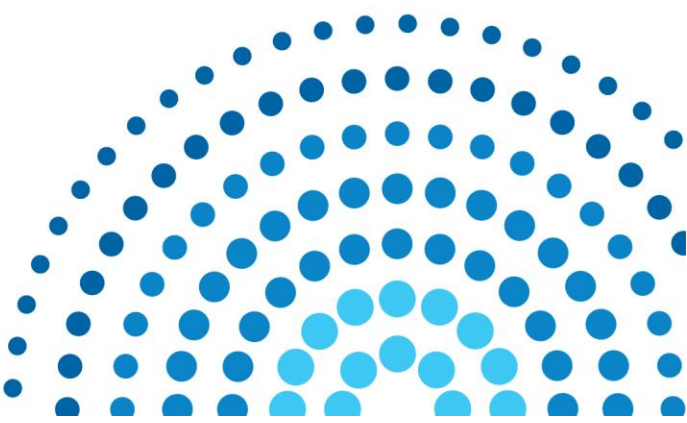


Tableau 7 : Les objectifs des réseaux d'échange de proximité, d'après les responsables

Dimensions	Énoncés de mission	Valeur *
Dimension économique	Mettre en œuvre un système économique alternatif	++
	Permettre à des gens démunis d'avoir accès à des biens ou à des services qui seraient hors de prix sur le marché conventionnel	++
	Valoriser des habiletés et savoirs dont la reconnaissance est limitée sur le marché conventionnel	++
	Lutter contre la surconsommation	+/-
	Augmenter l'employabilité des sans-emploi	-
Dimension sociale	Briser l'isolement et l'exclusion sociale	++
	Promouvoir de nouvelles formes de solidarité sociale	++
	Lutter contre les inégalités sociales	+
	Participer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.	+
	Favoriser la mixité sociale dans le milieu	+
Dimension environnementale	Offrir une manière de consommer plus respectueuse de l'environnement	+/-

* Les symboles utilisés correspondent à un indice composé de la moyenne, de la médiane et du mode des résultats obtenus sur une échelle de Likert, d'après les réponses fournies par les responsables des réseaux.

Source : Boulianne & Comeau, 2012, p. 26.

Est-ce que ces objectifs sont atteints ? Les auteurs font le choix d'analyser les retombées estimées par les membres sur une échelle d'appréciation. De manière générale, les retombées de types éthique, environnemental et social sont les plus ressenties (p. 57), par exemple :

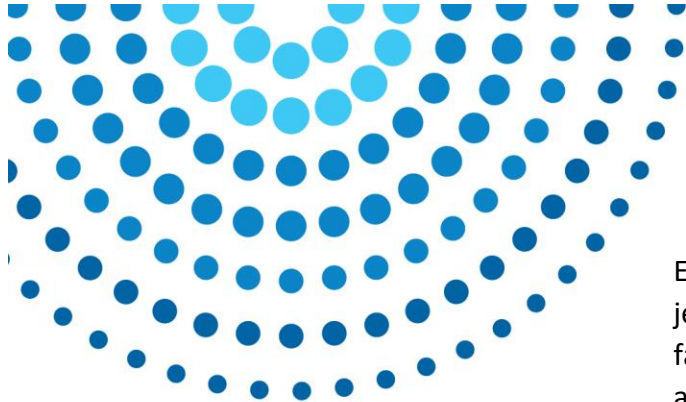
- vivre davantage selon mes valeurs (résultat de 79 %) ;
- consommer d'une manière plus respectueuse de l'environnement (78 %) ;
- aider les autres (77 %) ;
- sentir que je peux être utile aux autres (76 %) ;
- sentir que je peux contribuer à changer la société (75 %).

À l'opposé, les retombées qui reçoivent le moins d'adhésion ont trait à l'employabilité (p. 57), notamment :

- établir des contacts utiles pour me trouver un emploi (37 %) ;
- acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à trouver un emploi (36 %).

Les personnes qui ont les revenus les plus bas apprécient davantage les retombées économiques et matérielles que la moyenne des répondants (p. 60). Les résultats des personnes qui ont des revenus inférieurs à 10 000 \$ se comparent ainsi avec ceux des autres répondants sur les énoncés suivants :

- améliorer ma qualité de vie (74 % contre 67 %) ;
- établir des contacts utiles pour me trouver un emploi (45 % contre 37 %) ;
- acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à trouver un emploi (47 % contre 36 %).



En fait, pour l'ensemble des retombées suggérées, les plus jeunes (moins de 34 ans) et les personnes qui ont les plus faibles revenus accordent habituellement un résultat plus élevé aux énoncés, quels qu'ils soient (p. 61).

Dans un autre ordre d'idées, les motifs d'adhésion varient selon les groupes sociaux, mais les trois plus importants sont :

- obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (en monnaie) ;
- pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes ;
- prendre part à un groupe dont on partage les valeurs.

Les femmes adhèrent plus fortement au premier motif, alors que les hommes poursuivent des objectifs sociaux (« connaître de nouvelles personnes » et « développer de nouvelles amitiés »). Les personnes qui ont les plus faibles revenus accordent davantage d'importance aux aspects économiques (avoir accès à des biens et améliorer leurs possibilités d'emploi, par exemple).

Par ailleurs, les composantes éthique et idéologique (« accord avec ses valeurs » et « impression d'autonomie par rapport au système économique conventionnel ») tendent à résonner davantage chez ceux qui ont complété un niveau de scolarité plus élevé (p. 62).

Enfin, plus les utilisateurs sont impliqués dans le réseau, plus ils tendent à être satisfaits des services (p. 62).

Mise en perspective

Cette étude traite des perceptions des utilisateurs de divers SEP pour donner des indications quant aux retombées qu'ils ont sur leurs membres. Bien qu'il soit possible que certains biais entrent en ligne de compte dans la sélection (« autosélection » : une catégorie de membres aurait plus tendance à répondre au questionnaire) et la réponse (« désirabilité sociale » : vouloir bien paraître ou faire bien paraître l'organisation), la méthodologie suit les règles de l'art en matière de validité, dont le calcul de corrélations statistiques et la description détaillée de la démarche (p. 15-21). Certes, à cause de la diversité des points de vue sur la nature des SEP et de leurs retombées, il était opportun de vérifier la perception des utilisateurs. Cependant, l'analyse des bénéfices mesurables (monétairement, par exemple) que les membres et la collectivité retirent des SEP ferait appel à une tout autre démarche.

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en janvier 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :

www.tiess.ca

